

baromètre santé

Résultats thématiques

Activité physique, pratique sportive et sédentarité

Introduction	1	Niveau d'activité physique	
Méthodologie	2	défini selon l'Ipaq	6
Activité physique	3	Activités sédentaires	7
Pratique sportive	5		

La sédentarité a des conséquences délétères pour la santé. Il a été démontré que chez l'adulte, indépendamment de la corpulence et de l'âge, un faible niveau d'activité physique est associé à une augmentation du risque de mortalité totale, de morbi-mortalité de cause cardio-vasculaire en général et coronarienne en particulier, à une augmentation du risque de diabète de type 2, d'hypertension artérielle, de certains cancers (côlon), ainsi qu'à l'état psychologique (anxiété, dépression). L'activité physique intervient également dans le contrôle du poids et le maintien de l'autonomie chez la personne âgée. La pratique d'une activité physique d'intensité modérée au moins trente minutes par jour au moins cinq jours par semaine est associée à une diminution de 30 % de la mortalité. C'est pourquoi le plan national nutrition santé (PNNS) 2001-2005 puis celui de 2006-2010 la recommande pour les adultes. Chez les enfants et les adolescents, les experts s'accordent aujourd'hui pour dire que les enfants devraient, en plus des trente minutes d'activité modérée quotidiennes, « *pratiquer, trois fois par semaine minimum, des activités physiques d'intensité plus élevée pendant au moins 20 minutes par séance, sous forme d'activités physiques individuelles ou de sports collectifs et, pour les adolescents, d'entraînement musculaire avec « résistance » (musculature)* ». Certains experts ajoutent également qu'« *un minimum de 60 minutes par jour d'activités physiques d'intensité modérée ou plus élevée est souhaitable chez les jeunes, sous forme de sports, de jeux ou d'activités de la vie quotidienne* »¹.

La recommandation du PNNS en termes d'activité physique a été reprise dans l'un des 100 objectifs de la loi relative à la politique de santé publique de 2004 qui prévoit d'augmenter de 25 % la proportion de personnes, tous âges confondus, faisant l'équivalent d'au moins trente minutes d'activité physique d'intensité modérée par jour au moins cinq fois par semaine, c'est-à-dire de passer respectivement de 60 % pour les hommes et de 40 % pour les femmes à 75 % pour ces premiers et à 50 % pour ces derniers d'ici 2008 (objectif n°9).

L'étude nationale nutrition santé menée en 2006 estime à 63,2 % la proportion d'adultes de 18 à 74 ans et à 70,8 % la proportion d'adolescents de 15 à 17 ans qui réalisent l'équivalent d'au moins trente minutes par jour d'une activité physique modérée pendant au moins cinq jours par semaine (selon le questionnaire Ipaq) et à 60,1 % la proportion d'enfants de 11 à 14 ans effectuant un minimum de 150 minutes par semaine d'activité physique au moins modérée².

Selon l'enquête décennale santé menée en 2002-2003 qui a fait l'objet d'une extension en Picardie, les Picards âgés de 18 ans et plus étaient moins nombreux à pratiquer un sport régulièrement qu'au niveau national : 34,3 % versus 43,2 %. Les principales raisons de la non-pratique sportive étaient le manque de temps et le manque d'envie³.

Ce document décrit l'activité physique des jeunes picards de 12 à 25 ans analysée à partir des données de l'enquête Baromètre santé menée en 2005 en Picardie. Des comparaisons avec le niveau national sont également présentées.

¹ Les synthèses du programme national nutrition santé. *Activité physique et santé, Arguments scientifiques, pistes pratiques*. http://www.sante.gouv.fr/htm/pointsur/nutrition/actions42_activite.pdf

² InVs. *Étude nationale nutrition santé*, 2006. http://www.invs.sante.fr/publications/2007/nutrition_enns/RAPP_INST_ENNS_Web.pdf

³ Insee Picardie Relais. *Les premiers résultats de l'enquête santé. L'hygiène de vie des Picards*. 2005. N°142-143. http://www.insee.fr/fr/insee_regions/picardie/rfc/docs/IPR142-143-05.pdf.

Une histoire, un présent

Afin de mieux appréhender les connaissances, attitudes et comportements des Français concernant la santé, le CFES relayé depuis 2002 par l'Inpes, a mis en place, à partir de 1992, la série Baromètre santé. En 1999, en partenariat avec la Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé, le CFES a réalisé un baromètre national couvrant cette fois la population des jeunes et des adultes (12-75 ans), avec des extensions régionales : Alsace, Nord - Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Picardie et Poitou-Charentes. En 2005, la taille de l'échantillon national a été augmentée et le prin-

Le Baromètre santé 2005

Les Baromètres santé reposent sur des enquêtes téléphoniques auprès d'échantillons représentatifs de la population, obtenus par méthode aléatoire.

Les questionnaires destinés aux 12-75 ans et ceux spécifiques aux 12-25 ans ont été élaborés à partir des questionnaires utilisés dans les Baromètres santé généralistes précédents, avec le souci à la fois de conserver autant que possible la formulation des questions, pour pouvoir établir des comparaisons chronologiques, mais aussi d'intégrer de nouveaux indicateurs, notamment ceux utilisés en matière de toxicomanie dans un cadre européen. Quelques thèmes comme le dépistage des cancers ou la couverture vaccinale ne sont pas abordés dans les questionnaires destinés aux 12-25 ans. Par contre, certains aspects spécifiques aux adolescents et jeunes adultes y ont été développés.

L'institut Atoos a réalisé d'octobre 2004 à février 2005 les entretiens par téléphone en utilisant le système Cati (*Computer Assisted Telephone Interview*). Un échantillon de 30 514 personnes, représentatif de la population française de 12 à 75 ans a été interrogé dans le cadre de l'enquête nationale. Des sur-échantillons ont été réalisés pour compléter les données régionales obtenues à partir de l'enquête nationale, afin d'obtenir des échantillons régionaux d'environ 1 200 / 1 300 personnes (1 337 personnes en Picardie).

L'anonymat et le respect de la confidentialité étaient garantis par les mêmes procédures que celles employées lors de l'enquête Baromètre santé jeunes 2000, enquête ayant reçu l'aval de la Commission nationale de l'informatique et des

Les résultats

Les données présentées ci-après sont les premiers résultats spécifiques sur l'activité physique, les pratiques sportives et la sédentarité de l'enquête Baromètre santé jeunes 2005 pour la Picardie.

Dans l'ensemble du texte, lorsque le terme « jeunes » est employé sans précision de classe d'âge, il concerne les 12-25 ans. Dans tous les autres cas, la classe d'âge concernée est mentionnée spécifiquement. De même, si l'origine géographique n'est pas précisée, il s'agit des jeunes picards.

Les données ont été pondérées par le nombre de personnes éligibles au sein du ménage contacté et redressées selon les

cipe d'extensions régionales a été repris dans la plupart des régions l'ayant mené en 1999, ainsi qu'en Lorraine, Champagne-Ardenne et Île-de-France. Les Baromètres santé environnement en 2007 et santé nutrition en 2008 ont également été réalisés dans plusieurs régions parallèlement à l'enquête nationale.

Grâce au concours du conseil régional, de l'État (Drass et GRSP) et de l'Assurance maladie, toutes ces enquêtes ont pu être menées puis analysées en Picardie.

libertés (Cnil). Les thèmes les plus sensibles ne concernaient pas les moins de 15 ans. Avant tout appel téléphonique, une lettre annonce était adressée à tous les ménages sélectionnés afin, notamment, de minorer les refus de participation.

Sélection du ménage éligible

Pour être éligible, un ménage devait comporter au moins une personne âgée de 12 à 75 ans (12 à 25 ans pour les Baromètres santé jeunes régionaux), parlant le français et ayant son domicile habituel au numéro de téléphone composé.

Sélection de l'individu éligible

À l'intérieur de chaque foyer, l'individu éligible, âgé de 12 à 75 ans ou de 12 à 25 ans selon les enquêtes, a été sélectionné par la méthode du plus proche anniversaire. Pour les moins de 15 ans, l'accord des parents était sollicité avant l'interview.

Si l'individu sélectionné était présent et disponible au moment du contact avec le ménage, le questionnaire lui était administré immédiatement. Si l'individu le souhaitait, un rendez-vous téléphonique lui était proposé. Quand la personne sélectionnée ne souhaitait pas répondre, les enquêteurs devaient s'efforcer d'obtenir le maximum d'informations la concernant afin de constituer un fichier de non répondants le plus précis possible : sexe, âge, catégorie socio-professionnelle, motif de refus, etc. Dans le cas où l'individu sélectionné refusait de répondre ou n'était pas en mesure de le faire, l'institut ne devait pas interroger une autre personne du foyer pour le remplacer, même si cette dernière présentait les critères d'éligibilité.

résultats du recensement de 1999. Les comparaisons entre les deux éditions du Baromètre santé jeunes ont été réalisées sur des données standardisées, avec comme population de référence la population française des deux sexes par année d'âge estimée au 1^{er} janvier 2005 (dernières données disponibles de l'Insee). Cette standardisation explique les différences éventuelles entre certains résultats régionaux et les résultats utilisés dans les comparaisons. Toutes les différences ont été déterminées grâce au test du Chi 2 ou de Student avec un seuil fixé à 5 % ($p < 0,05$).

L'activité physique est définie par tous les mouvements effectués dans la vie quotidienne lors des activités professionnelles, de la vie courante ou de loisirs (incluant les activités sportives). Les principales caractéristiques d'une activité physique donnée sont l'intensité, la durée et la fréquence.

Les questions relatives aux activités physiques pratiquées la semaine précédant l'enquête n'ont été posées qu'à un tiers de l'échantillon, soit 431 jeunes âgés de 12 à 25 ans. Seul 1,6 % des jeunes de 12 à 25 ans a déclaré n'avoir pratiqué ni des activités physiques intenses, ni modérées, ni même de la marche la semaine précédant l'enquête.

Marche

La marche, une activité pratiquée par la grande majorité des jeunes

Seuls 6,8 % ont déclaré ne pas avoir marché au moins dix minutes d'affilée la semaine précédant l'enquête. Ils sont donc plus de neuf sur dix à l'avoir déclaré, sans différence significative entre les garçons et les filles, respectivement 92,0 % et 94,4 %. Selon leurs déclarations, la marche est pratiquée quotidiennement par la moitié des jeunes (51,2 %) et sept jeunes sur dix ont marché au moins cinq jours la semaine précédant l'enquête, ces proportions ne différant ni selon le genre ni selon l'âge.

En considérant le temps consacré à la marche au cours de la semaine précédant l'enquête, plus de la moitié des jeunes (52,9 %) a marché au moins 150 minutes (équivalent à trente minutes par jour sur cinq jours). À sexe identique, les jeunes de 12 à 14 ans sont significativement moins nombreux à avoir déclaré marcher au moins 150 minutes par jour en moyenne (38,2 %) que ceux de 15 à 17 ans (58,0 %) ou que ceux de 20 à 25 ans (61,5 %).

Activités physiques modérées

Les activités physiques modérées correspondent à des activités demandant des efforts physiques qui font respirer un peu plus difficilement que normalement telles que porter des charges légères, passer l'aspirateur ou faire du vélo tranquillement.

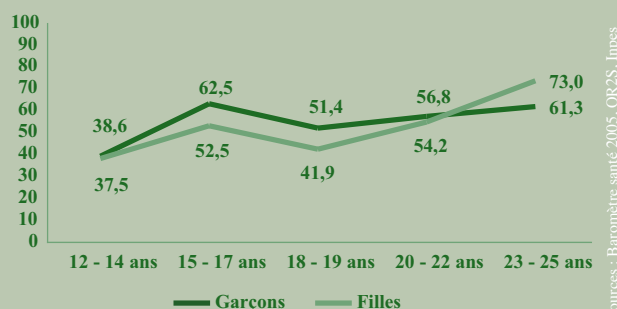
Les filles davantage à pratiquer une activité physique modérée que les garçons

Plus de huit jeunes sur dix (85,1 %) ont déclaré avoir pratiqué une activité physique modérée au cours de la semaine précédant l'interview. Les filles sont significativement plus concernées que les garçons (89,8 % contre 80,9 %). En revanche, la pratique d'une activité physique modérée la semaine précédant l'enquête n'est pas associée significativement à l'âge.

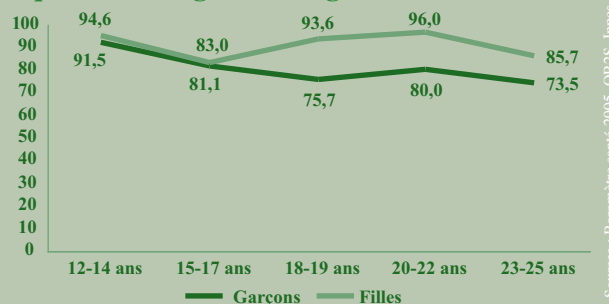
Une proportion de filles qui pratiquent une activité physique modérée au moins 150 minutes par semaine qui augmente avec l'âge

Le temps passé à pratiquer ces activités physiques modérées la semaine précédant l'enquête est au moins égal à 150 minutes (équivalent à trente minutes pendant cinq jours) pour plus de la moitié des jeunes (54,5 %), sans différence selon le genre. En outre, la pratique de 150 minutes d'activité physique modérée est liée significativement à l'âge. Ainsi, les jeunes âgés de 12 à 14 ans sont moins nombreux à déclarer avoir pratiqué au moins 150 minutes d'activité physique modérée au cours de la semaine précédant l'enquête que ceux âgés de 20 à 25 ans : 43,7 % versus 65,6 %.

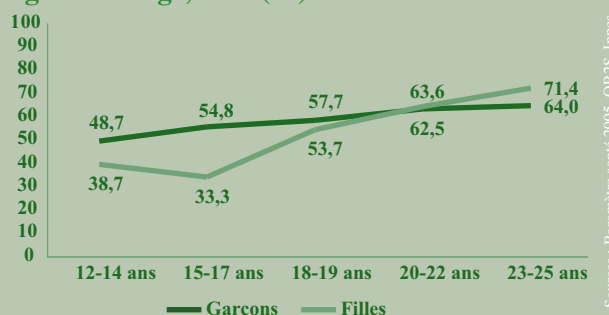
Proportion de jeunes qui ont déclaré avoir marché au moins 150 minutes la semaine précédant l'enquête selon le genre et l'âge, 2005 (%)



Proportion de jeunes ayant pratiqué une activité physique modérée la semaine précédant l'enquête selon le genre et l'âge, 2005 (%)



Proportion de jeunes ayant déclaré avoir pratiqué une activité physique modérée au moins 150 minutes la semaine précédant l'enquête selon le genre et l'âge, 2005 (%)



Activités physiques intenses

Les activités physiques d'intensité élevée ont été définies comme des activités demandant un effort physique qui font respirer beaucoup plus difficilement que normalement, comme par exemple : porter des charges lourdes, bêcher, faire du VTT ou jouer au football.

Les garçons davantage à pratiquer une activité physique intense que les filles...

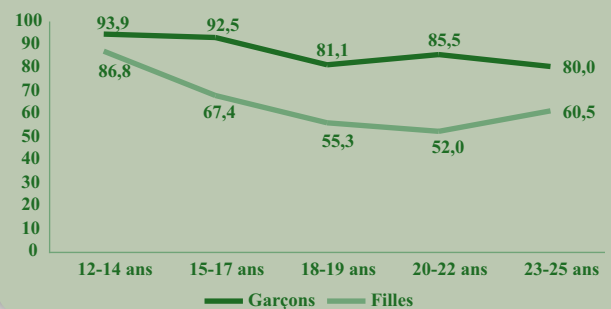
Les trois quarts des jeunes (76,6 %) ont déclaré pratiquer une activité physique intense au cours de la semaine précédant l'enquête, les garçons davantage que les filles : 87,1 % contre 64,8 %, et ce quel que soit l'âge. Par ailleurs, la pratique d'une activité physique intense est associée à l'âge. Les jeunes de 12 à 14 ans sont significativement plus nombreux à déclarer avoir pratiqué une activité physique intense au cours de la semaine précédente que leurs aînés : 91,8 % versus 73,1 % des jeunes de 15 à 25 ans.

... et ils l'exercent plus longtemps que les filles

Outre le fait que les filles soient moins nombreuses à pratiquer des activités physiques intenses, celles qui en pratiquent en font en moyenne significativement moins longtemps que les garçons : 5 heures 30 minutes contre 8 heures 32 minutes la semaine précédant l'enquête.

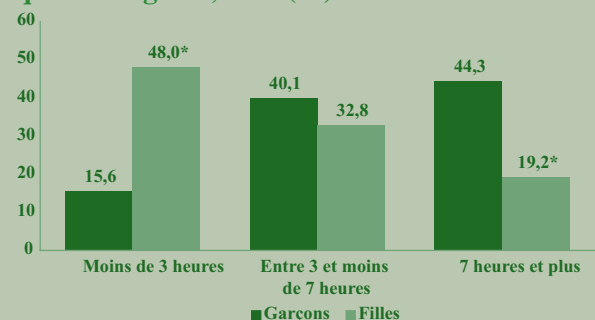
Si la durée hebdomadaire consacrée aux activités physiques intenses est analysée selon trois catégories, incluant chacune environ 33 % de l'échantillon, les filles sont davantage à en avoir pratiqué au maximum 3 heures la semaine précédant l'enquête que les garçons. En revanche, dans la catégorie « 7 heures et plus », les garçons prédominent (44,3 % contre 19,2 %). Les pourcentages ne diffèrent pas selon le genre dans la catégorie intermédiaire. En outre, une différence de durée moyenne de pratique d'une activité physique intense la semaine précédente est observée entre les 12-19 ans et les 20-25 ans : 6 heures 19 minutes pour les premiers contre 9 heures 11 minutes pour les seconds.

Proportion de jeunes ayant déclaré avoir pratiqué une activité physique intense la semaine précédant l'enquête selon le genre et l'âge, 2005 (%)



Sources : Baromètre santé 2005, OR2S, Impes

Proportion de jeunes selon la durée déclarée de pratique de l'activité physique intense parmi ceux qui en ont pratiqué une la semaine précédant l'enquête et le genre, 2005 (%)



Sources : Baromètre santé 2005, OR2S, Impes

* Différence selon le genre significative au seuil de 5 %.

Pratique d'activité physique : comparaison avec le niveau national

Globalement, les jeunes picards ne se distinguent pas significativement des jeunes français. En revanche, la proportion de jeunes de 12 à 25 ans déclarant avoir pratiqué la semaine précédente au moins 150 minutes d'activité physique modérée est significativement plus élevée chez les Picards que chez les Français (56,2 % versus 48,6 %). En considérant chaque sexe séparément, cette différence n'existe plus.

Pratique de la marche, des activités physiques modérées et intenses selon le genre, 2005 (%)

	Picardie	France métropolitaine
Pratique de la marche...		
Garçons	92,0	93,0
Filles	93,0	94,4
Ensemble	91,8	93,6
...au moins 150 minutes la semaine précédente parmi ceux qui pratiquent		
Garçons	55,2	56,5
Filles	54,4	50,6
Ensemble	54,9	53,1
Pratique d'une activité physique modérée...		
Garçons	77,4	84,2
Filles	89,9	89,5
Ensemble	83,9	87,2
... au moins 150 minutes la semaine précédente parmi ceux qui pratiquent		
Garçons	59,6	52,4
Filles	52,1	45,9
Ensemble	56,2	48,6*
Pratique d'une activité physique intense		
Garçons	84,3	84,7
Filles	63,7	67,7
Ensemble	74,2	75,3

Sources : Baromètre santé 2005, OR2S, Impes

* Différence entre Picardie et France métropolitaine significative au seuil de 5 %.

Une pratique sportive qui diminue avec l'avancée en âge

Plus des deux tiers des jeunes (67,7 %) ont déclaré avoir pratiqué un sport la semaine précédant l'interview, les garçons davantage que les filles (76,8 % contre 58,0 %). Parmi ceux qui ont déclaré ne pas en avoir fait, plus d'un tiers (36,4 %) en pratique habituellement un. Ils sont donc 79,5 % à déclarer pratiquer habituellement un sport, davantage les garçons que les filles : 87,3 % contre 70,9 %. Cette proportion diminue significativement avec l'âge quel que soit le genre.

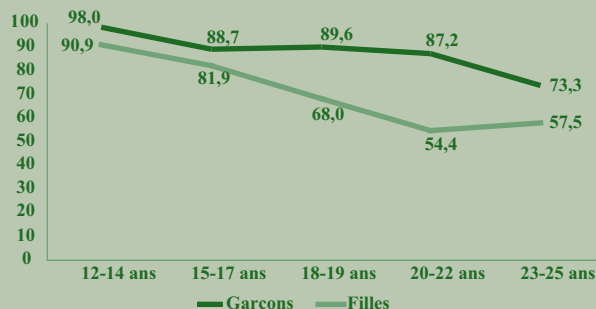
Moins de la moitié des jeunes sportifs fait du sport en club

Parmi les jeunes qui font habituellement du sport, un peu moins de la moitié (47,1 %) le pratique au sein d'un club ou d'une association sportive scolaire, proportion ne différant pas significativement selon le genre. Dans l'ensemble, la pratique d'un sport dans un club a tendance à diminuer avec l'avancée en âge mais cela est moins évident au regard du genre. Alors que chez les garçons, la pratique sportive dans un club diminue et significativement avec l'avancée en âge, chez les filles, la diminution est significative entre 12 et 19 ans puisqu'elle a été divisée par deux (de 60,0 % à 29,4 %), puis les proportions remontent et fluctuent aux alentours de 43 % entre 20 et 25 ans.

Le manque de temps, principale raison de la non-pratique sportive

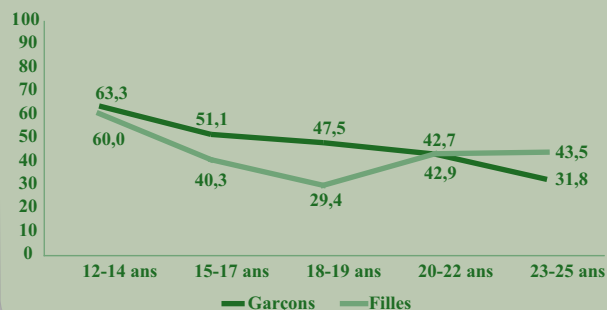
Un jeune sur cinq déclare ne pratiquer aucune activité sportive. La raison la plus souvent avancée est le manque de temps (53,9 %), suivi du fait de ne pas aimer le sport (31,6 %) puis des contraintes de santé (14,5 %). Les garçons ne se distinguent pas statistiquement des filles. Par ailleurs, le manque de temps est significativement plus fréquemment cité par les jeunes de 18 à 25 ans que ceux de 12 à 17 ans (61,3 % contre 28,2 %) et ce quel que soit le genre. Certains jeunes ont avancé d'autres raisons : le manque d'argent (deux), les problèmes de transport (deux), l'absence d'endroit (un), certains n'ont personne avec qui en faire (trois), certains n'en ont pas besoin (un parce « qu'il remue tout le temps », une parce qu'elle n'a pas de problème de poids et un parce qu'il « se sent bien »). Un jeune s'est inscrit à un club sportif dans son école mais « le prof ne peut pas car il a des réunions le jeudi après-midi », un autre ne sait pas quoi faire, un autre est « vite fatigué », un autre vient de déménager et le dernier fait « un peu de pêche de temps et temps ».

Pratique habituelle d'un sport selon le genre et l'âge, 2005 (%)



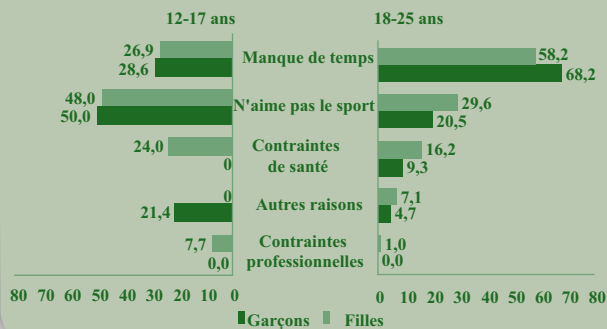
Sources : Baromètre santé 2005, ORZS, Impes

Pratique d'un sport en club selon le genre et l'âge, 2005 (%)



Sources : Baromètre santé 2005, ORZS, Impes

Raisons de non pratique sportive selon le genre et l'âge, 2005 (%)



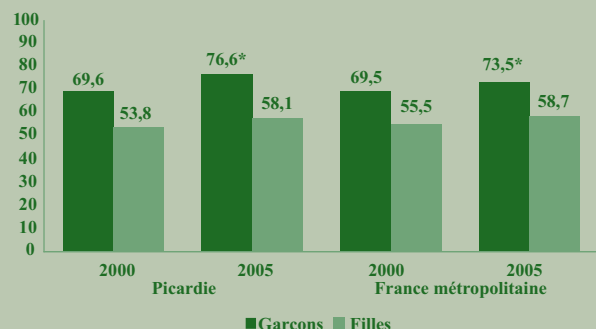
Sources : Baromètre santé 2005, ORZS, Impes

Pratique sportive : évolution et comparaison avec le niveau national

Entre 2000 et 2005, le pourcentage de jeunes ayant pratiqué une activité sportive la semaine précédant l'interview a augmenté chez les garçons mais pas chez les filles, en Picardie comme en France métropolitaine. En Picardie, le pourcentage observé chez les garçons est passé de 69,6 % à 76,6 %. Au niveau national, il est passé de 69,5 % à 73,5 %.

Concernant la pratique d'un sport en club, le pourcentage observé chez les garçons en Picardie est significativement inférieur à celui observé au niveau national. Ainsi, 45,6 % des garçons Picards ont déclaré pratiquer un sport en club contre 54,7 % au niveau national.

Proportion de jeunes qui ont pratiqué une activité sportive la semaine précédant l'enquête selon le genre en 2000 et en 2005 (%)



* Différence significative au seuil de 5 % entre 2000 et 2005.

Sources : Baromètres santé 2000 - 2005, ORZS, CFES, Impes

L'international physical activity questionnaire (Ipaq) a été conçu comme un outil de surveillance de la pratique d'activité physique au niveau populationnel. Cet instrument s'intéresse à l'activité physique au sens large : au travail, à la maison, au jardin, lors des déplacements et pendant le temps libre. La version courte téléphonique, validée dans sa version française, considère trois types d'activité : la marche, l'activité physique d'intensité modérée et celle d'intensité élevée, toutes devant être effectuées au moins dix minutes d'affilée. Les individus sont classés selon leur niveau d'activité physique : bas, modéré ou élevé. Le niveau « modéré » correspond à la recommandation actuelle soit « trente minutes d'activité physique d'intensité modérée au moins cinq jours par semaine ». En outre, le comité de recherche Ipaq a proposé comme cible, en termes de santé publique, le niveau « élevé », correspondant à « l'équivalent d'au moins une heure par jour d'activité physique d'intensité au moins modérée, ou une demi-heure d'activité d'intensité élevée, au-dessus du niveau de base d'activité physique ».

Le questionnaire Ipaq ayant été posé qu'à une partie de l'échantillon, seul un tiers des jeunes a été invité à répondre au questionnaire Ipaq soit 431 jeunes de 12 à 25 ans. Parmi eux, 377 jeunes de 12 à 25 ans ont été classés selon leur niveau d'activité comme défini par le comité Ipaq (bas, modéré, élevé). Le questionnaire n'ayant été validé que sur des sujets âgés de 15 à 69 ans, les résultats présentés dans cette page se limitent aux jeunes âgés de 15 à 25 ans au moment de l'enquête, soit 308 jeunes.

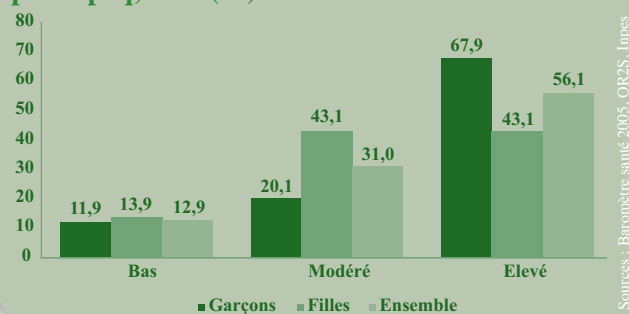
Près de neuf jeunes sur dix ont un niveau d'activité physique conforme aux recommandations actuelles

Si les jeunes de 15 à 25 ans sont classés selon leur niveau d'activité physique tel que défini par le score construit à partir de l'Ipaq, 12,7 % ont un niveau d'activité physique bas, 31,2 % un niveau d'activité physique modéré et 56,2 % un niveau d'activité physique élevé. Au total, 87,3 % des jeunes ont un niveau d'activité physique conforme aux recommandations actuelles (soit équivalent à 30 minutes d'activité physique modérée au moins 5 jours par semaine), sans différence selon le genre ou l'âge.

Les filles davantage à avoir un niveau d'activité physique modéré et les garçons davantage à avoir un niveau élevé

En revanche, en étudiant les classes « modéré » et « élevée » séparément, une différence de niveau d'activité physique selon le genre est constatée. En effet, les filles sont davantage à avoir un niveau d'activité physique modéré que les garçons : 43,1 % versus 20,3 %. À l'inverse, les garçons sont plus nombreux que les filles à avoir un niveau d'activité physique élevé, favorable à la santé selon le comité Ipaq : 67,9 % versus 43,1 %.

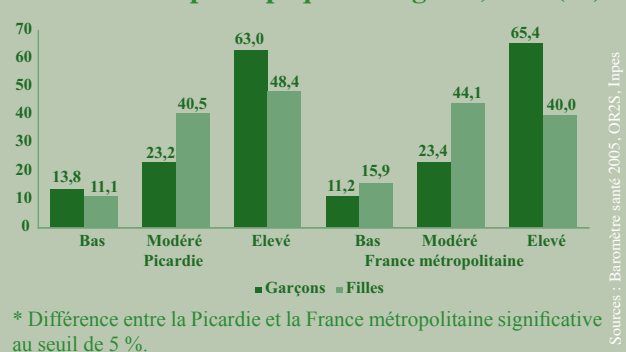
Répartition des garçons et des filles de 15 à 25 ans selon le niveau d'activité physique comme défini par l'Ipaq, 2005 (%)



Niveau d'activité physique : comparaison avec le niveau national

Au regard des différentes catégories de niveau d'activité physique, les jeunes picards ne se distinguent pas significativement des jeunes métropolitains.

Répartition des jeunes selon leur niveau d'activité physique comme défini par l'Ipaq selon le genre, 2005 (%)



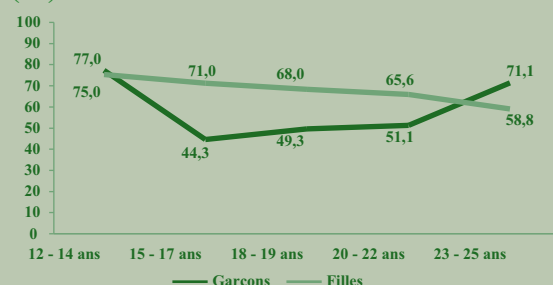
Les questions relatives aux activités sédentaires concernent les activités pratiquées la veille de l'interview dans le cadre des loisirs, de l'activité professionnelle, des études ou pendant les déplacements. Elles ont été proposées à deux tiers de l'échantillon total, soit 883 jeunes.

Les filles davantage à avoir lu la veille de l'interview que les garçons

Près des deux tiers des jeunes (63,3 %) ont déclaré avoir lu la veille de l'enquête, avec une fréquence plus élevée chez les filles que chez les garçons (68,5 % contre 58,6 %). Au regard de l'âge, la différence garçons-filles est significative seulement entre 15 et 22 ans.

Par ailleurs, le pourcentage de filles déclarant lire diminue avec l'avancée en âge : 77,0 % entre 12 et 14 ans contre 58,8 % entre 23 et 25 ans. Les fréquences observées chez les garçons âgés entre 15 et 22 ans (aux alentours de 50 %) sont significativement inférieures à celles observées aux âges extrêmes : 75,0 % entre 12 et 14 ans et 71,1 % entre 23 et 25 ans.

Proportion de jeunes qui ont déclaré avoir lu la veille de l'interview selon le genre et l'âge, 2005 (%)



Sources : Baromètre santé 2005, OR2S, Inpes

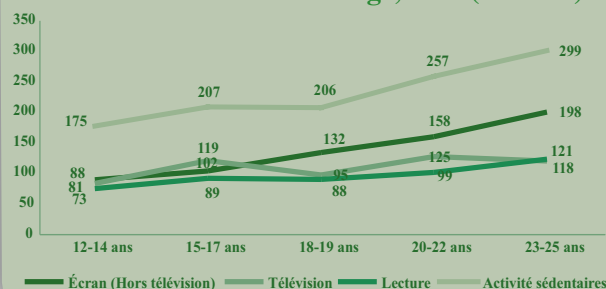
La télévision et l'ordinateur, des activités largement répandues chez les jeunes

Sur l'ensemble des jeunes, 82,8 % ont déclaré avoir regardé la télévision la veille de l'interview, sans différence ni selon le genre ni selon l'âge. Par ailleurs, près des deux tiers des jeunes (60,3 %) ont déclaré avoir utilisé un ordinateur la veille de l'enquête sans différence selon l'âge. Globalement, les garçons sont davantage concernés que les filles (63,6 % contre 56,8 %), mais au regard de l'âge, la différence persiste seulement chez les jeunes âgés entre 23 et 25 ans : 72,2 % des garçons contre 45,0 % des filles ont utilisé un ordinateur la veille de l'enquête.

Le temps consacré aux activités sédentaires augmente avec l'avancée en âge

Les Picards, tous sexes et tous âges confondus, ont passé en moyenne 3 heures 48 minutes à des activités sédentaires la veille de l'interview (lire, télévision et/ou ordinateur) sans différence selon le genre. Une différence de temps consacré à ces activités significative est observée entre les jeunes de 12 à 19 ans et ceux de 20 à 25 ans : les premiers ont déclaré avoir passé 3 heures 15 minutes à des activités sédentaires contre 4 heures 37 minutes pour les seconds. Au regard de chacune des activités sédentaires, seul le temps passé à lire ne varie pas avec l'âge. Ainsi, entre 12 et 19 ans, les jeunes ont regardé en moyenne 1 heure 39 minutes la télévision la veille contre 2 heures 02 pour ceux âgés de 20 à 25 ans. Ces premiers ont passé en moyenne 1 heure 45 minutes devant un écran d'ordinateur contre 2 heures 57 pour les 20-25 ans.

Temps moyen passé à lire, regarder la télévision ou assis devant un ordinateur ou des jeux vidéo la veille de l'interview selon l'âge, 2005 (minutes)



Sources : Baromètre santé 2005, OR2S, Inpes

Activités sédentaires : comparaison avec le niveau national

Les jeunes picards ne sont pas plus nombreux que les jeunes français à avoir lu la veille de l'enquête. La proportion de jeunes picards ayant déclaré avoir regardé la télévision la veille de l'interview est comparable à celle observée au niveau national. Concernant l'utilisation de l'ordinateur ou de jeux vidéo la veille de l'enquête, seule la proportion chez les jeunes garçons picards est significativement inférieure à celle observée chez les jeunes garçons métropolitains : 65,0 % contre 73,3 %. Quant à la durée consacrée à chacune de ces activités, aucune différence significative n'est observée entre les Picards et les Français.

Répartition des jeunes qui ont lu, regardé la télévision et utilisé l'ordinateur la veille de l'enquête selon le genre

	Picardie	France métropolitaine
Lecture (%)	Garçons	60,3
	Filles	69,0
	Ensemble	64,8
... en moyenne (minutes)	Garçons	86
	Filles	96
	Ensemble	92
Télévision (%)	Garçons	82,2
	Filles	82,4
	Ensemble	82,5
... en moyenne (minutes)	Garçons	109
	Filles	106
	Ensemble	108
Ordinateur, jeux vidéo (%) ...	Garçons	65,0
	Filles	55,6
	Ensemble	60,0
... en moyenne (minutes)	Garçons	146
	Filles	143
	Ensemble	144

¹ Différence significative au seuil de 5 % entre la Picardie et la France métropolitaine.

Sources : Baromètre santé 2005, OR2S, Inpes

Cette plaquette s'adresse à tous ceux qui souhaitent mieux connaître les jeunes en Picardie.

En complément des premiers documents intitulés « Premiers résultats 2005 les jeunes de 12 à 25 ans en Picardie », « Habitudes de vie et conduites à risque des jeunes picards », « Tabac : comportements et ressenti des jeunes picards », « Sexualité et contraception » et « Violences physiques et sexuelles » on trouvera dans ce document plus développés :

- l'activité physique ;
- la pratique sportive ;
- le niveau d'activité physique défini selon l'Ipaq ;
- les activités sédentaires.

Cette plaquette a été rédigée par Sophie Pilleron, Nadège Thomas et mise en page par Sylvie Bonin. Elle a été financée par le conseil régional de Picardie, la Drass de Picardie, l'Assurance maladie et le GRSP de Picardie. Elle s'inscrit dans le cadre du partenariat mené avec l'Inpes depuis plusieurs années autour des Baromètres santé. Elle peut être téléchargée sur le site Internet de l'OR2S.

Directeur de la publication : Dr Joseph Casile

Observatoire régional de la santé et du social de Picardie

Siège social
Faculté de médecine
3, rue des Louvels
80036 Amiens cedex 1
Téléphone : 03 22 82 77 24
Télécopie : 03 22 82 77 41
Mél. : info@or2s.fr
Site : www.or2s.fr
ISBN : 978-2-909195-53-7

Réalisation



avec le concours de



12-25 ans - Comportements - Attitudes - Baromètre